

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01099
Numéro SIREN : 802 683 748
Nom ou dénomination : 2C2R

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2023 sous le numéro de dépôt 2014

2352014

2C2R SASU

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique

au capital de 500 €

Siège Social : 17, rue du Petit Palais

77640 JOUARRE

RCS MEAUX B 802 683 748


REÇU LE

- 3 AVR. 2023

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

BILAN AU 31 MARS 2022

Certifiés conforme à l'original
par le Président
le 28/03/2023

Roche ROUSTAN


1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 2C2R		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise 17 RUE DU PETIT PALAIS 77640 JOUARRE		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET* 8 0 2 6 8 3 7 4 8 0 0 0 1 5			Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N clos le 13 1 0 3 2 0 2 2			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	46 997	
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	10 000	
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	386	
TOTAL (II)		BJ	BK	57 383	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	52 500
		Autres créances (3)	BZ	CA	55 097
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	39 152	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	8 637	
	TOTAL (III)	CJ	CK	155 385	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Écarts de conversion actif *	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	212 768	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		2C2R	Néant <input type="checkbox"/>	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500)		DA	500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	50
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)		DG	
	Report à nouveau		DH	80 045
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	40 212
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	120 807
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	28 119
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 084
	Dettes fiscales et sociales		DY	62 759
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
Compte régular	Autres dettes		EA	
	Produits constatés d'avance (4)		EB	
TOTAL (IV)		EC	91 961	
Ecart de conversion passif *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	212 768	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC
		Écart de réévaluation libre		ID
		Réserve de réévaluation (1976)		IE
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	71 042
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Désignation de l'entreprise : 2C2R		Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	245 833	FH		FI	245 833	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	245 833	FK		FL	245 833	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 970	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	249 303
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	81 793	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	465	
	Salaires et traitements*					FY	69 421	
	Charges sociales (10)					FZ	27 696	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	17 805
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	197 180	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	52 123	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	17	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	17	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	688	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	688	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(671)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	51 452	

Désignation de l'entreprise 2C2R		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 254
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 254
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI (254)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 10 986
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 249 320
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 209 108
6 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN 40 212
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont produits de locations immobilières		HY
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *		HP
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier		HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9) Dont transferts de charges		A1 2 970
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin	A7	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 mars 2022 dont le total est de 212 768 € et dont le compte de résultat, présenté sous forme de liste dégage un bénéfice de 40 212 € €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2022.
Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations

- ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations
- sont inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Install. générales agencés, aménagés 10 % L

Matériel de transport (neuf) 33.33 % L

Matériel de bureau et informatique 20 % L

Mobilier 10 % L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La société des titres de participations dont la valeur s'élève à 10 000 €

STOCKS

NEANT

PROVISIONS REGLEMENTEES

NEANT

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A										Augmentations					
IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice					
Désignation de l'entreprise : 2C2R										Néant <input type="checkbox"/>					
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence					
										Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
										1					
										2					
										3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains										KG	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9					KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1					KM	KN	KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants		M2					KP	KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3					KS	KT	KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *									KV	KW	KX		
		Matériel de transport *							46 492		KY	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique							9 262		LB	LC	LD		
		Emballages récupérables et divers *									LE	LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours										LH	LI	LJ		
	Avances et acomptes										LK	LL	LM		
	TOTAL III										LN	LO	LP		
										55 754			16 649		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G	8M	8T			
	Autres participations									8U	8V	8W			
	Autres titres immobilisés									1P	1R	1S			
	Prêts et autres immobilisations financières									1T	1U	1V			
	TOTAL IV									LQ	LR	LS			
									386		10 000				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									ØG	ØH	ØJ				
									56 140		26 649				
CADRE B										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
IMMOBILISATIONS										par virement de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
										1		3		4	
										2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO	LV	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains										IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre									IQ	MA	MB		
		Sur sol d'autrui									IR	MD	ME		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions									IS	MG	MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT	MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers									IU	MM	MN		
		Matériel de transport							60 243		IV	MP	MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier							12 160		IW	MS	MT		
		Emballages récupérables et divers*									IX	MV	MW		
	Immobilisations corporelles en cours										MY	MZ	NA	NB	
Avances et acomptes										NC	ND	NE	NF		
TOTAL III										IY	NG	NH	NI		
												72 403			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence									IZ	ØU	M7	ØW		
	Autres participations									1Ø	ØX	ØY	10 000	ØZ	
	Autres titres immobilisés									11	2B	2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières									12	2E	2F	386	2G	
	TOTAL IV									13	NJ	NK	10 386	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									14	ØK	ØL	82 789	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2022

Exercice N clos le 3 1 0 3 12 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: 2C2R

Néant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise		2C2R		Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	3 874	QI	15 061	QJ		QK	18 935
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 727	QM	2 744	QN		QO	6 471
Embballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	7 601	QV	17 805	QW		QX	25 406
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	7 601	ØP	17 805	ØQ		ØR	25 406
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général sans valeur (NP + NQ + NR)	NW								
Total général sans valeur (NS + NT + NU)			NY						
Total général sans valeur (NW - NY)						NZ			
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
	- d'exploitation	UE	UF		
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	10 000	UM	UN 10 000	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	386	UV	UW 386	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	52 500	52 500		
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	48 944	48 944		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	5 932	5 932	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	220	220	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS	8 637	8 637		
	TOTAUX			VT	126 619	VU 116 233	VV 10 386
	RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE				
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	28 119	7 200	20 919	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 084	1 084			
Personnel et comptes rattachés		8C	30 000	30 000			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	18 217	18 217			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	14 156	14 156		
	Obligations cautionnées		VX				
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	385	385			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	91 961	VZ 71 042	20 919	
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2C2R SASU
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
au capital de 500 €
Siège Social : 17, rue du Petit Palais
77640 JOUARRE
RCS MEAUX B 802 683 748

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU
21 SEPTEMBRE 2022

Monsieur Roch ROUSTAN, demeurant au 17 rue du Petit Palais – 77640, l'associé unique de la société de la société 2C2R SASU, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 500 euros, dont le siège social est à JOUARRE (77640), 17, rue du Petit Palais, a pris les décisions suivantes concernant l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes clos le 31 Mars 2022
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 Mars 2022,
- Quitus du Président pour sa gestion.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide d'approuver les comptes clos le 31 Mars 2022 qui font ressortir un bénéfice net de + 40 211.93 €

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter ce bénéfice de + 40 211.93 € comme suit :

Report à nouveau	40 211.93 €

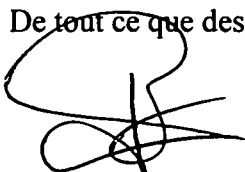
TOTAL égal au bénéfice de l'exercice	40 211.93 €

Portant ainsi le compte de report à nouveau créditeur de 80 045.08 € à 120 257.01 €.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique donne quitus entier au Président, pour l'exercice clos le 31 Mars 2022, pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



Roch ROUSTAN
L'associé unique